



Commune de Vully-les-Lacs

AVIS

La Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC), direction des affaires communales et de droits politiques informe :

Que la révision des statuts de l'Association Régionale pour l'Enfance et la Jeunesse (ARPEJE) a été approuvée par le Conseil d'Etat le 30 septembre dernier.

La parution dans la Feuille des avis officiels a été insérée dans l'édition du 6 octobre 2020.

Salavaux, 5 octobre 2020